

Le 5 octobre 2023

« Par Système de dépôt électronique »

Me Véronique Dubois

Secrétaire pour la Régie de l'énergie
500 boul. René-Lévesque Ouest
5^e étage, bureau 5.100
Case postale 43
Montréal, Québec
H2Z 1W7

Objet : Dossier R-4008-2017 (Étape E)
Demande d'Énergir concernant la mise en place de mesures relatives à l'achat et à la vente de gaz naturel renouvelable

Chère consœur,

Le GRAME dépose par la présente les informations requises pour la planification de l'audience dans le dossier en objet, tel que requis dans votre correspondance du 21 septembre 2023.

-Le temps requis pour le contre-interrogatoire de témoins d'Énergir est estimé à quarante-cinq (45) minutes. Le GRAME souhaite également réserver son droit de contre-interroger brièvement les témoins des autres intervenants, au besoin.

-La preuve du GRAME sera présentée par Mme Nicole Moreau, analyste externe, pour une durée estimée à trente (30) minutes.

-Le temps prévu pour l'argumentation du GRAME par la soussignée est estimé à trente (30) minutes.

Enfin, le GRAME n'entend pas soulever de moyen préliminaire dans le cadre de cette audience.

Espérant le tout conforme, je vous prie d'agréer, Me Dubois, l'expression de nos salutations distinguées.

(S) Geneviève Paquet

Geneviève Paquet, avocate

cc. Me Philip Thibodeau pour Énergir
